



De l'autre côté de l'UE- Nouvelles Agro-agri de Roumanie

Agriculture et agroalimentaire

Cette sixième lettre agro vous propose un retour sur les principales informations agri-agro pour la Roumanie. Elle a pour objectif de faire le suivi des évolutions du secteur aussi bien dans le domaine de la politique agricole, des politiques alimentaires et sanitaires que des informations sectorielles et principaux investissements. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions !

| | |
|---|---|
| De l'autre côté de l'UE- | 1 |
| 1. Politique agricole nationale roumaine et PAC | 5 |
| Juillet 2019 – L'AFIR ne pourra pas satisfaire tous les demandeurs de subventions dans le cadre du développement des petites exploitations | 5 |
| Juillet 2019 - Directeur de la direction de l'agriculture du comté de Gorj, poursuivi pour corruption | 5 |
| Juillet 2019 – Petre Daea bloqué dans le financement de la Maison de commerce Unirea | 5 |
| Juillet 2019 – Vague de licenciement au MADR | 5 |
| Juillet 2019 – Projet de loi suite modifiant les conditions d'allocations de fonds aux associations d'agriculteurs | 5 |
| Aout 2019 – Discussions entre la Chine et la Roumanie quant à la promotion de l'export de produits « agri-agro » au départ de la Roumanie | 6 |
| Aout 2019 – 42,5 M € d'aide de minimis versés par le MADR aux producteurs de tomates | 6 |
| Aout 2019 – Durcissement de la réglementation sur les produits bios | 6 |
| Aout 2019 – L'APIA, agence de paiement du premier pilier, impliquée dans une affaire de corruption | 6 |
| Aout 2019 – Nomination à l'ANPC | 6 |
| Aout 2019 – Démission d'un secrétaire d'état à l'agriculture | 6 |
| Aout 2019 – Nouveau conseiller d'Etat aux questions agricoles auprès du Premier ministre ... | 6 |
| Aout 2019 – Deux ministères condamnés à payer 32 000€ de dommages et intérêts suite à l'attaque d'un ours | 6 |
| Aout 2019 – Face à la pénurie de main d'œuvre agricole, des organisations à l'initiative | 7 |
| Aout 2019 – Le Club des Fermiers Roumains envoie de jeunes stagiaires au parlement de Bruxelles | 7 |
| Aout 2019 – Le secrétaire d'état à l'agriculture, Daniel Botanoiu, se penche sur les OGMs | 7 |
| Aout 2019 – Un ancien chef d'exploitation condamné pour fraude disparaît | 8 |
| Aout 2019 – Diminution de 65,7M € du budget du MADR | 8 |
| Juillet 2019 – Surestimation de récolte de maïs ? La Commission européenne demande au MADR de revoir ses chiffres | 8 |



| | |
|--|-----------|
| Juillet 2019 – Les aides de minimis doublent concernant la commercialisation de laine de moutons | 8 |
| Septembre 2019 – 7,9M € pour les apiculteurs | 8 |
| Septembre 2019 – Aucun agriculteur pour la mesure « adaptation aux effets du changement climatique »..... | 9 |
| Septembre 2019 – Démission du secrétaire d’Etat à l’agriculture, Claudiu Rosu-Mareo..... | 9 |
| Septembre 2019 – Le sénat adopte un projet de loi autorisant la chasse à l’ours (plan sur 5 ans) | 9 |
| Septembre 2019 – Création d’une banque de ressources phytogénétiques à Buzau | 9 |
| Septembre 2019 – Plus de fonds pour le partenariat Galati-Nouvelle Aquitaine..... | 9 |
| Septembre 2019 – Premier centre d’agro-météorologie au monde construit en Roumanie | 10 |
| Septembre 2019 – 5 régions sur 8 tournées vers l’agriculture | 10 |
| Septembre 2019 – Signature d’un protocole de coopération dans la phytoquarantaine | 10 |
| 2. Politiques alimentaires et sanitaires..... | 10 |
| Septembre 2019 - Peste porcine africaine (PPA) : actualisation sur l’épidémie..... | 10 |
| Juin 2019 – Adoption du projet de loi créant l’Agence pour la Qualité et la Commercialisation des Produits Agroalimentaires | 10 |
| Juillet 2019 – 13^{ème} édition des ateliers de voyageurs à Sibiu | 11 |
| Aout 2019 – Mise en place d’une taxe sur les sodas | 11 |
| Aout 2019 – Augmentation du droit d’accise sur le tabac | 11 |
| Aout 2019 – Le Directeur de l’ANPC réinvente le double standard..... | 11 |
| Septembre 2019 – L’ANPC retire 20 tonnes de poisson de la distribution | 12 |
| Aout 2019 – Les éleveurs demandent des clarifications quant à l’ordonnance 119 sur les règles sanitaires dans les élevages | 12 |
| Aout 2019 – 7 nouvelles spécialités dans la liste des produits traditionnels roumains et promotion de produits traditionnels..... | 12 |
| Aout 2019 – Roumanie : Record de la part des revenus dédiés à la nourriture dans l’UE | 12 |
| Aout 2019 – Auchan lance un programme « Bon, sain et local »..... | 12 |
| Aout 2019 – L’ANPC durcit ses réglementations..... | 12 |
| Aout 2019 – L’UE alloue 18M € à la Roumanie pour le programme de distribution de fruits, légumes et produits laitiers..... | 13 |
| Septembre 2019 - Ordonnance de l’ANPC concernant les produits alimentaires destinés à des fins promotionnelles | 13 |
| Septembre 2019 – Projet de loi concernant les étiquettes de produits | 13 |
| Septembre 2019 – Les brasseurs roumains s’engagent sur l’étiquetage des bières..... | 13 |
| Septembre 2019 – Inspection de marchés, hypermarchés et entrepôts dans le département de Bucarest..... | 13 |
| Septembre 2019 – L’ANPC met en garde les consommateurs contre les fruits et légumes importés..... | 13 |
| Septembre 2019 – Les Pufuletii, une spécialité roumaine déconseillée pour des raisons de santé | 14 |



| | |
|---|-----------|
| Septembre 2019 – Lancement d’un comparateur de prix pour produits agroalimentaires..... | 14 |
| Septembre 2019 - Etude de l’Autorité nationale pour la protection des consommateurs sur les doubles standards..... | 14 |
| 3. Actualités filières et investissements | 14 |
| Juillet 2019 – L’exportation des 70 000 têtes ovines a eu lieu malgré la demande d’annulation du commissaire européen chargé de la santé et de la sécurité alimentaire | 14 |
| Juillet 2019 – Le département de Vrancea voit une partie de ses récoltes détruites par les conditions extrêmes..... | 15 |
| Juillet 2019 – Les caves / Cramele Recas devient le plus gros producteur de vin de Roumanie | 15 |
| Juillet 2019 – Hausse des importations agricoles au premier quartile de 2019 | 15 |
| Juillet 2019 – Les commandes de nourriture en ligne de plus en plus populaires..... | 15 |
| Juillet 2019 – Augmentation de la valeur de la production agricole en 2018..... | 15 |
| Juillet 2019 – Création de 280 coopératives en 2018 | 16 |
| Juillet 2019 – Conférence de presse relative à la création de la maison « Unirea » | 16 |
| Juillet 2019 – Augmentations des exportations de céréales roumaines | 16 |
| Aout 2019 – Un nouveau produit commercialisé par Romsilva..... | 16 |
| Aout 2019 – Augmentation de la surface forestière..... | 16 |
| Aout 2019 – Organisation d’un forum Roumano-Thaï..... | 16 |
| Aout 2019 – La Roumanie à la 9^{ème} place des producteurs de bière de l’UE | 17 |
| Aout 2019 – Doublement du chiffre d’affaire de la filiale roumaine du négociant chinois COFCO International | 17 |
| Aout 2019 – Acquisition de 15 silos par le fonds II de coopération pour l’investissement en Chine, en Europe centrale et en Europe orientale..... | 17 |
| Aout 2019 – Lancement de la campagne de financement de la mesure 4.2a pour le secteur des fruits..... | 17 |
| Aout 2019 – Ouverture potentielle du marché saoudien pour les exportations de blé..... | 17 |
| Aout 2019 – Augmentation de l’exportation de maïs et blé entre janvier et avril 2019..... | 17 |
| Aout 2019 – Aide spécifique pour les agriculteurs hébergeant une espèce d’oie protégée | 18 |
| Aout 2019 – Les spécialistes inquiets de la situation de l’agriculture roumaine | 18 |
| Aout 2019 – Manifestation à l’encontre d’élevages porcins | 18 |
| Aout 2019 – Rachat d’une entreprise d’engrais appartenant au groupe Agrium par le Turque Toros Tarim..... | 18 |
| Septembre 2019 – 2,2M€ investis dans MerryBerry, exploitation de 100ha spécialisée en myrtilles bios..... | 18 |
| Septembre 2019 – Tenue du festival des vendanges à Bucarest..... | 18 |
| Septembre 2019 – Les boissons alcoolisées 26,4% moins chères que la moyenne de l’UE | 19 |
| Septembre 2019 – Lancement de la première plateforme digitale de trading agricole en Roumanie | 19 |
| Septembre 2018 – Uber Eats disponible à Timisoara | 19 |
| Septembre 2019 – Diminution du cheptel bovin..... | 19 |



| | |
|--|----|
| Septembre 2019 – Rachat de Sange de Taur par Zarea | 19 |
| Septembre 2019 – Hausse des exportations et importations de céréales en 2019 | 19 |
| Septembre 2019 – Première coopérative à utiliser le label « produit de montagne »..... | 19 |
| Septembre 2019 – Profit en hausse pour Agricover Credit | 19 |
| Septembre 2019 – Holde Agri Invest clos son premier tour de financement avec 5M €..... | 20 |
| Septembre 2019 – Carrefour propose des produits locaux..... | 20 |
| Septembre 2019 – Le Fish Exchange de Tulcea bientôt opérationnel | 20 |
| Septembre 2019 – Constanta, le plus grand port céréalier de la mer Noire | 20 |
| Septembre 2019 – L’agriculture roumaine propice au développement des hautes technologies | 20 |
| Septembre 2019 – Diminution de la production de miel..... | 21 |
| Calendrier des évènements agricoles et agroalimentaires en Roumanie..... | 21 |



1. Politique agricole nationale roumaine et PAC

Juillet 2019 – L’AFIR ne pourra pas satisfaire tous les demandeurs de subventions dans le cadre du développement des petites exploitations

L’Agence de Financement de l’Investissement Rural (AFIR), agence du second pilier de la PAC en Roumanie, a annoncé qu’elle ne pourrait pas accorder des fonds à tous les demandeurs de la mesure des petites exploitations sur la session 2020, enveloppe de 46M€. Le nombre de demandeurs, surtout concernant la sous mesure 6.3 "Soutien au développement des petits exploitants" dont la subvention est un forfait de 15 000€, est trop important compte tenu du budget. 26 859 petites exploitations ont bénéficié de la mesure 6.3 depuis sa création dont 2 209 en zones de montagne. La session de soumission de projets dans le cadre des petites exploitations a été lancée au mois de juillet a annoncé l’AFIR. (Source : [Agerpres](#))

Juillet 2019 - Directeur de la direction de l’agriculture du comté de Gorj, poursuivi pour corruption

La Direction National Anti-corruption (DNA) de Craiova a poursuivi en justice Dan Tanasescu, directeur exécutif de la direction de l’agriculture du comté de Gorj, pour corruption et falsifications de déclarations. D’après un communiqué de la DNA, Dan Tanasescu aurait demandé et reçu de l’argent (1 500€) de quatre personnes en échange de démarches permettant d’obtenir les subventions d’un programme d’aide *de minimis*. Mr. Tanasescu est sous contrôle judiciaire alors que son dossier a été transmis au tribunal de Gorj dans l’attente d’un jugement. (Source : Agerpres)

Juillet 2019 – Petre Daea bloqué dans le financement de la Maison de commerce Unirea

La Maison du Commerce de l’Agroalimentaire «Unirea », projet construit par Liviu Dragnea et Petre Daea, est une agence nationale, dont l’Etat est seul actionnaire, qui vise à investir dans différents secteurs agricoles et alimentaires. L’actuel Ministre de l’agriculture cherche la somme de 19M €, après une décision approuvée lors d’une réunion du gouvernement en avril, La filière halieutique pourrait être la seule soutenue au final. Cependant, la Commission européenne ainsi que des experts du MADR, ont indiqué que ces subventions, qui sont considérées comme des aides d’Etat, sont interdites au sein de l’UE, et pourrait amener à une procédure d’infraction de la part de la Commission. Afin que les fonds du MADR soient reversés à Unirea, le Ministre de l’agriculture doit cependant avoir l’aval des directeurs et experts du MADR qui s’opposent pour l’instant à cette décision. La presse mentionne à plusieurs reprises que la fille aînée de Daea, Elena Larisa Popescu, se trouve être actionnaire et administratrice d’une ferme piscicole à Crevedia. (Source : [Agrointel](#))

Juillet 2019 – Vague de licenciement au MADR

Suite à une demande de la part du Ministère des Finances, le Ministère de l’agriculture (MADR) va se voir dans l’obligation de licencier 150 agents dans des délais assez brefs explique le média Agrointel. Le journal ne remet pas en cause les licenciements mais plutôt les recrutements excessifs et superflus de ces dernières années pratiqués par le MADR. D’après cette même source, le MADR était composé de 5 600 personnes il y a 2 ans alors qu’il est aujourd’hui composé de 5 900 employés. C’est le secrétaire général du ministère, Ilie Constantin Aprodu, qui sera chargé des licenciements après aval du Ministre Petre Daea. (Sources : [Agrointel](#))

Juillet 2019 – Projet de loi suite modifiant les conditions d’allocations de fonds aux associations d’agriculteurs

Suite aux scandales de détournement de fonds du Ministère de l’agriculture (MADR) par la Ligue d’associations d’exploitants roumains (LAPAR), le MADR a été amené à modifier la législation sur le soutien d’organisation d’agriculteurs vis-à-vis de leurs contributions à Bruxelles. Le projet d’ordonnance modifiant la loi No. 52/2015 établi ainsi que des fonds seront reversés aux associations et fédérations non plus sur un rapport de confiance mais suite à des déclarations claires stipulant les dépenses réalisées. (Sources : [Agrointel](#))

**Aout 2019 – Discussions entre la Chine et la Roumanie quant à la promotion de l'export de produits « agri-agro » au départ de la Roumanie**

Le Ministre de l'Agriculture, Petre Daea, l'Ambassadeur Chinois, Jiang Yu et la directrice générale du département des affaires européennes et des relations internationales, Roxana Zarma, se sont tous les trois rencontrés en Roumanie afin de discuter des possibilités d'exportations de produits « agri-agro » de Roumanie à destination de la Chine. Mme Jiang Yu a, lors de la rencontre, insisté sur l'importance du secteur « agri-agro » dans les relations bilatérales entre les deux pays et sur la volonté de la République de Chine d'ouvrir encore son marché aux produits roumains. Les produits visés en question sont le miel, le vin, le tournesol ainsi que la viande de bœuf et la route commerciale envisagée serait un transport maritime en partance du port du Pirée. (Source : ACTmedia)

Aout 2019 – 42,5 M € d'aide de minimis versés par le MADR aux producteurs de tomates

Le Ministère de l'agriculture (MADR) a annoncé avoir versé l'équivalent de 42,5M € aux Directions Agricoles Régionales dans le cadre du programme d'aide *de minimis* pour les producteurs de tomates. Selon le MADR, sur les 19 166 bénéficiaires du programme, 14 398 ont déjà perçus l'aide s'élevant à 3000€ par an. Sont éligibles les producteurs ayant une moyenne de rendement de plus de 2kg/m² de tomates sur une surface d'un hectare au minimum. (Source : [Agerpres](#))

Aout 2019 – Durcissement de la réglementation sur les produits bios

L'ordonnance d'urgence soumise le 8 août concernant les produits issus de l'agriculture biologique durcit la réglementation et les peines encourues en cas d'utilisation de substances non autorisées par le cahier des charges. La présence, dans les productions certifiées biologiques, de substances interdites, sera ainsi sanctionnée par le déclassement du produit en question et de la terre cultivée, sans qu'aucun paiement direct ne soit effectué et ce, même en cas de contamination accidentelle, a déclaré le Ministère de l'agriculture. (Source : [Agerpres](#))

Aout 2019 – L'APIA, agence de paiement du premier pilier, impliquée dans une affaire de corruption

Le directeur général d'Oracle Roumanie, filiale roumaine de la multinationale de software Oracle, Sorin Mîndruescu, a été placé sous control judiciaire pour motif de réception de « présents » d'une valeur excédant 800 000 €. Mr. Mindruescu aurait, d'après la Direction National Anticorruption (DNA), accepté certaines sommes en échange de prix favorables proposés à des entreprises informatiques. Ces ventes à prix favorables se sont effectuées dans le cadre d'appels d'offres émis par des agences publiques dans le secteur informatique et remportés par les entreprises en questions. L'agence de paiements (APIA) est notamment impliquée par l'intermédiaire de l'entreprise SIVICO. (Sources : [Agrointel](#), [Digi24](#))

Aout 2019 – Nomination à l'ANPC

Nomination de Horia Constantinescu au poste de directrice de l'Agence Nationale de Protection des consommateurs (ANPC) qui a occupé jusqu'à présent le poste de chef de l'Office pour la Protection des Consommateurs Constanța. L'article note que Horia Constantinescu est le témoin de mariage et partenaire d'affaires de Andrei Năstase, le fils de Adrian Năstase. (Source: [Hotnews](#))

Aout 2019 – Démission d'un secrétaire d'état à l'agriculture

Suite au départ de l'Alliance des Libéraux Démocrates (ALDE) de l'alliance gouvernementale, Sorin Rosu-Mares, ex-secrétaire d'état à l'agriculture, a présenté sa démission du ministère. (Source : [Agrointel](#), Profitul Agricol)

Aout 2019 – Nouveau conseiller d'Etat aux questions agricoles auprès du Premier ministre

Nomination de Radu Gheorghe Antohe au poste de conseiller d'Etat aux questions agricoles. (Source : Profitul Agricol)

Aout 2019 – Deux ministères condamnés à payer 32 000€ de dommages et intérêts suite à l'attaque d'un ours

Le tribunal de Cluj-Napoca a ordonné aux Ministères de l'eau et des forêts et au Ministère de l'environnement de verser la somme de 32 000€ à un adulte et un mineur dans le cadre d'une attaque



d'ours datant de 2015. Les deux individus ont, suite à l'incident, poursuivi : l'Association des chasseurs et pêcheurs sportifs Voievod Gelu (AVPSVG), la garde forestière de Cluj, l'agence de protection de l'environnement de Cluj, l'agence nationale de protection de l'environnement, la commune d'Unguraș, le Ministère de l'Eau et des Forêts et le Ministère de l'Environnement, en leur réclamant la somme de 63 500€ chacun. Alors que les deux Ministères se sont défendus que seules les organisations de chasseurs sont responsables d'un tel incident, la cour a estimé que ces deux Ministères représentent l'autorité centrale en matière de cynégétique et les a donc condamnés à payer la somme de 32 000€ en dommage et réparation. Le tribunal de Cluj-Napoca a rejeté les plaintes contre les gardes forestiers, l'Agence de protection de l'environnement, la commune d'Unguraș et AVPSVG, car formulées à l'encontre de personnes sans qualité procédurale passive. (Source : [Digi24](#), [Agointel](#))

Aout 2019 – Face à la pénurie de main d'œuvre agricole, des organisations à l'initiative

Les difficultés persistent pour les chefs d'exploitations de trouver des travailleurs malgré les avantages pratiqués. La ferme de Braila est ainsi prise comme exemple, les chefs d'exploitations expliquant que les salaires d'ouvriers agricoles dépassent ceux d'informaticiens alors que les employés sont régulièrement tirés au sort pour se voir offrir des vacances aux frais de l'entreprise. Néanmoins l'agriculture attire peu les actifs et surtout les jeunes, une étude de World Vision montrant qu'un roumain sur trois considère que l'agriculture est réservée aux personnes moins scolarisés, cette vision étant confortée par le faible investissement de la part de l'Etat dans l'enseignement agricole. Ainsi la ferme de Braila est régulièrement en déficit de personnel, ne pouvant donc pas utiliser l'intégralité de sa surface et de son matériel. L'agriculture roumaine est donc devant un manque de personnel, un vieillissement de ce personnel et un manque de formation de celui-ci. Face au problème de vieillissement des campagnes en Roumanie et au désintérêt de la jeunesse vis-à-vis de l'agriculture (3,1% des agriculteurs ont moins de 35 ans), les programmes d'aides européens aux jeunes agriculteurs sont jugés insuffisants.

Le secteur privé est aujourd'hui à l'initiative, par l'intermédiaire d'organisations, de programmes de formations agricole dont le but est aussi de changer la vision de l'agriculture en Roumanie. 11 unités d'enseignement agricole bénéficient aujourd'hui d'un soutien financier et d'une amélioration de la législation en matière d'éducation. « Nous avons besoin de spécialistes de l'agriculture et d'une jeune génération d'agriculteurs. Nous devons comprendre qu'être agriculteur en 2019 ne signifie pas que vous effectuez un travail manuel non qualifié sur le terrain, que l'agriculture ne signifie pas creuser et pelleter, que l'agriculture n'est pas une pauvreté et qu'elle n'a pas de passé, et que le travail de l'agriculteur n'est pas un travail inférieur, mais un atout pour la société », souligne Crenguța Bărbosu, responsable des projets d'agriculture et de développement rural, World Vision Romania. (Source : [Hotnews](#)) [A noter que l'Ambassade de France en Roumanie et le Ministère de l'agriculture français (DGER) participent à un programme de coopération sur cette thématique sur les 56 lycées qui seront cofinancés par le MADR.]

Aout 2019 – Le Club des Fermiers Roumains envoie de jeunes stagiaires au parlement de Bruxelles

Le Club des Fermiers Roumains (Clubul Fermierilor Romani) enverra entre un et deux jeunes diplômés dans le cabinet de l'eurodéputé Carmen Avram dans le cadre du programme « Jeunes dirigeants pour l'avenir de l'agriculture roumaine à Bruxelles ». (Source : Profitul Agricol) [le Club annonce également envoyer des stagiaires à la représentation roumaine à Bruxelles, auprès de John Deer Bruxelles et Farm Europe. (Source : Profitul Agricol)]

Aout 2019 – Le secrétaire d'état à l'agriculture, Daniel Botanoiu, se penche sur les OGMs

Dans un article issu du Profitul Agricol, Daniel Botanoiu, secrétaire d'état à l'agriculture, fait l'état des lieux sur les OGM en agriculture tout en pesant le pour et le contre de leur utilisation. Il initie ainsi sa réflexion en expliquant que 99% des surfaces cultivées avec des OGM se trouvent dans quatre pays : les Etats-Unis d'Amérique, l'Argentine, le Canada et la Chine pour poursuivre sur les nombreux avantages des OGM en agriculture (réduction des traitements, rendements, rapidité de conception de nouvelles variétés). Il évoque également les très nombreux désavantages des OGM notamment vis-à-vis du type d'agriculture favorisé ou encore des risques liés à la prolifération non contrôlée d'organismes génétiquement modifiés. (Source : Profitul Agricol)

**Aout 2019 – Un ancien chef d’exploitation condamné pour fraude disparaît**

L’ex chef de l’exploitation Agrodunarea, Adrian Dragan, actuellement poursuivi par la police pour avoir perçu illégalement des subventions sur 86ha, a disparu des radars. Mr. Dragan a été condamné à deux ans et quatre mois de prison ainsi qu’à une amende de plus de 15 000€. (Source : Profitul Agricol)

Aout 2019 – Diminution de 65,7M € du budget du MADR

Lors d’un communiqué de presse, Petre Daea, Ministre de l’Agriculture, a déclaré que la coupe dans le budget du MADR de 65,7M € n’affecterait pas les programmes de soutien qu’ils soient européens ou nationaux. La rectification du budget approuvé le 6 août diminue ainsi le budget du MADR de 10% alors que 33% du budget a été absorbé lors du premier semestre. Cette décision a été prise suite aux estimations d’une utilisation du budget par mois pour la fin de l’année. La principale coupe budgétaire au sein du MADR se fera dans les transferts entre administrations, ceux-ci subissant une baisse de 59M € de budget. (Source : [Agerpres](#))

Juillet 2019 – Surestimation de récolte de maïs ? La Commission européenne demande au MADR de revoir ses chiffres

La commission européenne aurait officiellement demandé au Ministère de l’agriculture (MADR) de revoir les données concernant les récoltes de maïs 2017 et 2018. Suite à une bonne année en termes de condition météorologique, la récolte de maïs 2017 avait atteint des records en dépassant de 4M de tonnes celle de 2016, d’après les chiffres de l’INSSE, menant ainsi à une augmentation de 0,6% de la croissance du PIB.

Les chiffres du MADR donnaient en 2018 une nouvelle production record surpassant celle de 2017 de 4M de tonnes, soit une augmentation de +70% (8M de tonnes) en 2 ans, contribuant ainsi à une augmentation de 0,4% dans la croissance du PIB. Cependant, l’année 2018 a vu un recul de la surface cultivée en maïs, amenant ainsi de nombreux doutes quant à la fiabilité des résultats vantés par Petre Daea, Ministre de l’Agriculture. De plus les données par l’USDA contredisent cette augmentation entre 2016 et 2018 en la limitant à 4M de tonnes répartie de manière égale entre 2017 et 2018. L’exactitude des chiffres produits par le MADR est une nécessité pour assurer la transparence du marché et permettre aux investisseurs d’avoir toutes les données en main, explique une source de G4media. Les chiffres ont par ailleurs eu un impact direct sur les agriculteurs roumains qui ont vu le cours du maïs diminuer fortement suites aux annonces de l’INS, en charge de la statistique agricole. Le Ministre de l’agriculture, Petre Daea a réagi dans la foulée en expliquant que les chiffres obtenus par la Roumanie étaient bien réels et a invité ceux dont les doutes persistent à venir participer aux récoltes de maïs. Au cours de ce même communiqué de presse il a rappelé que les chiffres concernant les récoltes étaient obtenus par l’intermédiaire de questionnaires distribués aux grands agriculteurs comme aux petits agriculteurs pratiquant l’autoconsommation. (Sources : [G4media](#), [Service Presse Bucarest](#), [Ziare.com](#), [Agrointeligenta](#))

Juillet 2019 – Les aides de minimis doublent concernant la commercialisation de laine de moutons

Suite à une réunion du gouvernement en juillet, la décision visant à modifier la loi sur l’aide de minimis pour la commercialisation de laine de mouton a été acceptée, celle-ci s’élevant ainsi à un peu plus de 0,4€/kg alors qu’elle était de 0,2€/kg jusqu’à maintenant. Il est estimé que 36 000 tonnes de laine soient récupérées lors de la campagne 2020 soit un total de 14,4M € potentiellement alors que le Ministère de l’agriculture (MADR) ne disposent que d’un budget légèrement supérieur à 6,4M € pour cette mesure. (Source : [Agerpres](#))

Septembre 2019 – 7,9M € pour les apiculteurs

A l’occasion d’une réunion du gouvernement, la Première Ministre Viorica Dancila, a annoncé un soutien de 7,9M € aux apiculteurs touchés par des phénomènes hydrométéorologiques défavorables. (Source : [Agerpres](#))

**Septembre 2019 – Aucun agriculteur pour la mesure « adaptation aux effets du changement climatique »**

A l'occasion d'un rapport, la Cour des Comptes Européenne (CCE) a constaté qu'aucun agriculteur roumain n'avait pour l'instant perçu les subventions liées à la mesure 10, paquet 5 « adaptation aux effets du changement climatique » du PNDR. Sont éligibles, dans le cadre de cette mesure, les agriculteurs possédant moins de 10ha, à conditions qu'ils y cultivent des cultures résistantes au stress hydrique, qu'une rotation soit mise en place et enfin que le travail du sol soit minimisé. D'après la CCE l'aide financière proposée n'est pas suffisamment incitative pour que la mesure soit attractive. (Source : [Revista ferma](#))

Septembre 2019 – Démission du secrétaire d'Etat à l'agriculture, Claudiu Rosu-Mareo

Le secrétaire d'Etat à l'agriculture, Claudiu Rosu-Mareo, a été libéré de sa position suite à une demande de sa part. (Source : [Agerpres](#))

Septembre 2019 – Le sénat adopte un projet de loi autorisant la chasse à l'ours (plan sur 5 ans)

Le sénat a adopté mercredi 25 septembre la proposition législative L294/2019 initiée par un groupe du PSD, à 68 voix pour et 13 abstentions, modifiant ainsi la loi sur la chasse n°407/2006 interdisant jusqu'à lors la chasse à l'ours. La proposition L294/2019 autorise la chasse à l'ours pour les périodes du 1^{er} avril au 30 mai, soit au sortir d'hibernation et au cours de la période de reproduction, et du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre, soit juste avant hibernation. Techniquement parlant, la loi n°407/2006 place les ours sur l'annexe des animaux dont la chasse est strictement interdite hors dérogation du Ministère de l'environnement à des fins de gestion, stipulant une amende à hauteur de 40 000 €, la modification législative bascule elle, et ce pour une période de 5 années, le mammifère dans l'annexe des animaux pour lesquels la chasse est autorisée. Néanmoins l'ours brun, seule espèce d'ours en Roumanie, est protégé par une directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (dite Directive "Habitats"), mettant ainsi en désaccord la proposition de loi avec la législation européenne.

Suite à la décision du sénat, l'association WWF a créé une pétition en ligne contre le projet de loi dont le nombre de signatures dépasse 27 000. Les responsables ont par la même occasion appelé la Commission Européenne à exprimer ses positions vis-à-vis de cette proposition de loi tout en demandant au gouvernement roumain les arguments en sa faveur. Le projet de loi a été envoyé à la Chambre des députés, qui aura la décision finale.

Une nouvelle pétition, de 18 000 signatures, a vu le jour suite à une dérogation du gouvernement permettant d'abattre 6 oursons vivant à proximité d'habitations dans la région de Brasov. La pétition appelle au déplacement des ours. (Sources : [Bursa.ro](#), [Hotnews](#), [G4media](#), [Indaco Lege 5](#), [Pays de l'ours](#), [Campania mea declic](#))

Septembre 2019 – Création d'une banque de ressources phylogénétiques à Buzau

Le gouvernement a adopté la proposition du Ministère de l'agriculture concernant la création d'une banque de ressources phylogénétiques pour les légumes, la floriculture, les plantes aromatiques et les plantes médicinales à Buzau afin de conserver et agrandir le pool génétique roumain. La banque de ressources aura pour activité principale l'exploration, l'inventaire, la collecte, la recherche, le développement et la conservation des ressources phylogénétiques. Il conservera le patrimoine présent à la station de recherche sur les légumes de Buzau et dans tout le pays, qui comprend à l'heure actuelle plus de 10 000 variétés de légumes, herbes et plantes médicinales. Cette décision a été prise dans l'optique de réduire la dépendance de la Roumanie vis-à-vis des importations de semences de l'étranger en plus de l'aspect conservation de la richesse génétique du pays. (Source : [Agerpres](#))

Septembre 2019 – Plus de fonds pour le partenariat Galati-Nouvelle Aquitaine

Suite à une réunion du conseil du département de Galati, son président, Costel Fotea, a annoncé l'octroi de 550 000€ au partenariat entre la Galatie et la Nouvelle-Aquitaine destinés à développer les relations bilatérales entre la Galati et la Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'un partenariat fêtant 18 ans cette



année. Le partenariat qui unit ces deux régions au sens large organise des projets en partenariat touchant entre autre les secteurs de l'aquaculture et de l'agroalimentaire. (Source : ACTmedia)

Septembre 2019 – Premier centre d'agro-météorologie au monde construit en Roumanie

Suite au Congrès Mondial de Météorologie à Genève, il a été décidé que la Roumanie accueillerait le premier centre d'agro météorologie au monde, celui-ci étant voué à s'occuper de la région du Sud-Est de l'Europe. Le centre d'agro-météorologie, dont la construction devrait finir en 2023, sera financé à hauteur de 85% par l'UE et 15% par le gouvernement roumain. (Source : ACTmedia)

Septembre 2019 – 5 régions sur 8 tournées vers l'agriculture

D'après une étude réalisée par le quotidien ACTmedia, seules 3 des 8 grandes régions de Roumanie ont une économie tournée vers l'industrie et les services, celle des 5 autres étant tournée vers l'agriculture. Toujours d'après le média, le manque d'industrialisation a de facto entraîné une urbanisation ralentie et donc une plus faible croissance de la qualité de vie. Une récente analyse effectuée par Business Review a montré que l'écart de revenu entre les grandes villes et les zones rurales en Roumanie n'a cessé d'augmenter, et ce, malgré le fait que les Roumains se sont beaucoup enrichis au cours des deux dernières décennies, grâce à la croissance économique, aux investissements et aux fonds de l'UE. Les 5 régions ayant une économie agricole se trouvent dans le Sud et l'Est du pays alors que l'Ouest et la Transylvanie en général sont des zones industrialisées. (Source : ACTmedia)

Septembre 2019 – Signature d'un protocole de coopération dans la phytoquarantaine

Le Ministère de l'agriculture (MADR), par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat Daniel Botanoiu, a rencontré l'Administration générale des douanes de la République populaire de Chine et son Ministre adjoint Wang Lingjun fin septembre afin de signer un protocole de coopération dans le domaine de la phytoquarantaine. A cette occasion les deux hommes d'Etats ont déclaré l'importance des relations bilatérales au niveau agricole des deux pays et leur souhait de les développer encore plus. Les deux parties ont ensuite convenues d'accélérer la procédure d'évaluation des risques pour les produits exportés vers la République populaire de Chine. (Source : Agerpres)

2. Politiques alimentaires et sanitaires

Septembre 2019 - Peste porcine africaine (PPA) : actualisation sur l'épidémie

La PPA est apparu en 2017 en Roumanie à l'ouest du pays mais a connu une forte expansion depuis le mois de juin 2018 quand un nouveau foyer est apparu à l'Est (Ukraine) dans le delta du Danube.

Le dernier bilan donné par l'ANSVSA date du 3 septembre 2019. Il fait état de 1108 foyers contre 55 foyers en juin (dont encore 11 exploitations commerciales) et 2046 cas chez les sangliers (en augmentation).

Au total, depuis le début de l'épidémie 449 442 porcs ont été abattus. 25 départements sur 42 sont encore touchés (en augmentation) : 316 communes sont affectées (en augmentation). Au total 1 303 foyers ont été éteints soit plus de 450 depuis le dernier bilan. A cette date, ce sont 9 633 propriétaires qui ont été dédommagés pour 258 M de RON (soit environ 55 M €).

En période pré-électorale, le débat sur l'interdiction des élevages de basse-cours réapparaît fortement. (Source : [AgroTV](#), [ANSVSA](#), SE Bucarest/CAA)

Juin 2019 – Adoption du projet de loi créant l'Agence pour la Qualité et la Commercialisation des Produits Agroalimentaires

Le Président roumain Klaus Iohannis a signé le projet de loi créant l'Agence pour la Qualité et la Commercialisation des Produits Agroalimentaires adopté le 12 Juin par la Chambre des députés.



L'Agence aura les attributions suivantes: élaborer, mettre en œuvre et promouvoir la stratégie nationale pour des produits agroalimentaires de qualité, élaborer et mettre en œuvre des programmes de commercialisation pour des produits agroalimentaires de qualité, assurer le transfert d'informations spécifiques entre opérateurs économiques, fournir les conseils et l'assistance techniques nécessaires aux producteurs de produits agroalimentaires de qualité et autoriser l'importation de produits biologiques de pays tiers dans l'Union européenne.

L'Agence pour la qualité et la commercialisation des produits agroalimentaires est subordonnée au ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Il s'agit d'une institution publique dotée de la personnalité juridique, financée par ses propres revenus et par des subventions accordées sur le budget de l'État. La création de l'Agence a pour but de promouvoir la production de produits agroalimentaires certifiés selon un système de qualité volontaire et d'assurer une commercialisation appropriée de ces produits. (Sources : Agerpres, Capital)

Juillet 2019 – 13^{ème} édition des ateliers de voyageurs à Sibiu

Pour la 13^{ème} année consécutive l'association de la Casa Calfelor de Sibiu organise, avec le soutien du conseil municipal de Sibiu, de l'hôtel de ville de Sibiu et de la société Deutsche Gesellschaft eV Berlin, des ateliers de voyageurs qui comprendront de nombreux ateliers gastronomiques. Des chefs cuisiniers et boulangers français et allemands viendront ainsi à Sibiu faire découvrir des spécialités de leurs pays natals. L'ouverture festive de l'événement aura lieu le 31 juillet à 19 heures dans la cour de la cathédrale évangélique de la place Huet. (Source : [Agerpres](#))

Aout 2019 – Mise en place d'une taxe sur les sodas

Malgré l'opposition de l'Association Nationale des Boissons Gazeuses (ANBG), l'ordonnance sur une taxation des boissons gazeuses a été votée le 6 aout et prendra effet le 1^{er} septembre. La taxe prend la forme d'un droit d'accise dont l'importance varie suivant le taux de sucre. Ainsi, pour 5-8 grammes/100 ml la taxe est de 0,17€/litre et 0,21€/litre pour plus de 8 grammes/100 ml et sera dû aux producteurs, importateurs ou ceux qui acquerront intra-communauté. Le droit d'accise des boissons gazeuses devrait permettre à l'état d'obtenir jusqu'à 68M€ sur les quatre derniers mois de 2019. Cette ordonnance, justifiée par la nécessité de ralentir la consommation roumaine de soda pour des raisons de santé publique, a été fortement critiquée par l'ANBG qui juge cette mesure comme « discriminatoire », « inefficace » et mise en place dans le seul but de remplir les caisses de l'état. (Source : ACTmedia, [Ziare.com](#), [Agerpres](#))

Aout 2019 – Augmentation du droit d'accise sur le tabac

L'ordonnance d'urgence 114 bis prévoit de faire augmenter le droit d'accise sur le tabac de 102,5€/1,000 cigarettes à 107€/1,000 cigarettes. Face aux contestations, le Ministre des finances publiques, Eugen Teodorovici, a expliqué que cette augmentation était nécessaire dans le cadre d'une harmonisation d'une directive européenne sinon quoi la Roumanie risquerait une procédure d'infraction. La Compagnie Japan Tobacco International (JTI) a réagi au droit d'accise sur le tabac présenté dans l'ordonnance 114 bis demandant de repousser l'augmentation du droit du 1^{er} septembre au 1^{er} janvier. (Source : ACTmedia)

Aout 2019 – Le Directeur de l'ANPC réinvente le double standard

Le nouvellement nommé président de l'Agence Nationale de Protection des Consommateurs (ANPC) a présenté en conférence de presse une nouvelle interprétation du double standard. Il a ainsi affirmé que le véritable double standard réside dans les différences de régulations vis-à-vis de la commercialisation entre des produits roumains et des produits européens. L'exemple cité est celui de la différence de temps de conservation de poissons frais qui en Roumanie ne peut excéder 48 heures alors qu'elle dépasse 21 jours en Italie. Au terme d'un discours accusant l'Union européenne de considérer la Roumanie comme une « Cendrillon » européenne, il a annoncé vouloir au plus vite prendre rendez-vous avec des collègues d'autres pays européens pour discuter des régulations. La norme sanitaire responsable de cette exigence de 48h maximum entre le moment de pêche et de commercialisation a finalement été abrogée en juin, résolvant ainsi le problème. (Source : ACTmedia)

**Septembre 2019 – L'ANPC retire 20 tonnes de poisson de la distribution**

Suite à une série de contrôles dans les départements de Constanta et Bucarest-Ilfov, l'Agence Nationale de Protection des Consommateurs (ANPC) a saisi, pour cause d'irrégularités, la somme de 20 tonnes de poisson pour une valeur de 136 000€. On retrouve parmi les agents économiques sanctionnés Auchan, Carrefour ou encore Kaufland Roumanie. Parmi les irrégularités mises en avant on retrouve un surplus de glace dans l'emballage menant à un risque de brûlure par congélation, la commercialisation de produits dont la date de durabilité minimale (DDM) était dépassé ou encore la vente de produits dont l'emballage était altéré. Le président de l'ANPC, Horia-Miron Constantinescu, a une nouvelle fois rappelé la différence de traitement entre les poissons provenant de l'espace intra-communautaire, dont la date de commercialisation post-pêche peut aller jusqu'à 21 jours, et ceux provenant de Roumanie, dont cette date ne peut excéder 3 jours. (Source : [News.ro](#))

Aout 2019 – Les éleveurs demandent des clarifications quant à l'ordonnance 119 sur les règles sanitaires dans les élevages

Plusieurs organisations d'agriculteurs dont l'Association des producteurs de porc de Roumanie, l'Union des éleveurs de volaille de Roumanie, l'Association des éleveurs et exportateurs de bétail, de moutons et de porcs de Roumanie, la Fédération PRO-AGRO et l'Association nationale COOP RO des coopératives agroalimentaires de Roumanie, ont demandé au ministère de la santé des explications quant à l'ordonnance 119. Appliquée depuis 2014, l'ordonnance 119 s'intéresse aux aspects sanitaires des complexes d'élevages. Cependant certaines normes détaillées ne sont pas entièrement comprises par les agriculteurs qui les estiment sans fondements scientifiques. L'ordonnance a été modifiée en 2018, cependant il est jugé que les nouvelles mesures ne sont pas plus compréhensibles que celles de 2014. Cette ordonnance est considérée comme un véritable handicap par les éleveurs. (Source : [Revista Ferma](#))

Aout 2019 – 7 nouvelles spécialités dans la liste des produits traditionnels roumains et promotion de produits traditionnels

7 nouvelles spécialités roumaines ont été incluses dans la liste des produits labélisés « traditionnels roumains ». Les 7 spécialités sont à base de viande de porc dont 2 sont des mélanges de viande d'ovins et caprins. S'est tenu à Bucarest, le weekend du 24 aout, le festival des produits traditionnels, dont l'objectif est de faire découvrir les produits roumains tout en encourageant l'intégration de populations défavorisées. Le festival est un événement caritatif organisé par l'Association du Centre européen de prévention des toxicomanies. (Source : ACTmedia)

Aout 2019 – Roumanie : Record de la part des revenus dédiés à la nourriture dans l'UE

La somme allouée par la moyenne des foyers roumains à la nourriture et aux boissons non alcoolisées se situe à 28% des dépenses totales. Cette part allouée est la plus grosse parmi les pays de l'UE dont la moyenne se situe à 11,5%. Ceci est compensé par une plus faible part des revenus dédiés aux loisirs et à la culture et aux services de types HoReCa (Hôtels, Restaurants, Cafés). (Source : ACTmedia)

Aout 2019 – Auchan lance un programme « Bon, sain et local »

Florin Căpățână, directeur qualité chez Auchan Titan a présenté le programme appelé « Bon, sain et local » qui favorise la mise en rayon de produits locaux. Il a par ailleurs expliqué qu'Auchan était très impliqué dans la juste information des consommateurs grâce à des événements tels que "Comprendre mieux les aliments", lancée en juin de cette année par Ro.aliment, se déroulant au sein d'Auchan et au cours duquel sont abordés des sujets tels que: l'étiquetage des produits, l'équilibre nutritionnel, et la normalisation du yaourt et des produits surgelés. (Source : [Agerpres](#))

Aout 2019 – L'ANPC durcit ses réglementations

L'Autorité nationale de protection des consommateurs (ANPC) a introduit le 1er septembre 2019, un registre des infractions, dont l'objectif est de permettre de conserver une trace des infractions commises par les opérateurs économiques afin de punir plus sévèrement en cas de récidive. Dans le cas d'une récidive, les circonstances personnelles du contrefacteur sont également prises en considération lors de la décision de sentence, signifiant la possibilité d'une amende. (Source : [Agerpres](#))

**Aout 2019 – L'UE alloue 18M € à la Roumanie pour le programme de distribution de fruits, légumes et produits laitiers**

L'UE a choisi d'allouer, pour la saison 2019-2020, la somme de 18M € à la Roumanie dans le cadre du programme européen de distribution de fruits, légumes et lait dans les écoles. L'objectif du programme scolaire de l'UE est de promouvoir une alimentation saine et des régimes alimentaires équilibrés, par la distribution de fruits, de légumes et de produits laitiers, et en proposant, en même temps, des programmes éducatifs de sensibilisation à l'agriculture et à une nutrition adéquate. Plus de 20 millions d'enfants ont bénéficié de ce programme au cours de l'année scolaire 2017-2018, ce qui représente 20 % des enfants de l'Union européenne. Pour la Roumanie, les 18M € ont été séparés en deux : 6,86M € destinés à la consommation de fruits et légumes et 10,8M € destinés à la distribution de lait et produits laitiers. (Source : [Commission Européenne](#))

Septembre 2019 - Ordonnance de l'ANPC concernant les produits alimentaires destinés à des fins promotionnelles

L'Agence National de Protection du Consommateur (ANPC) a annoncé avoir proposé à la consultation le vendredi 30 août un projet d'ordonnance concernant la poursuite de la commercialisation de produits couverts par des promotions/ventes avec primes malgré la fin de la période promotionnelle. Cette ordonnance cherche à éviter le gaspillage alimentaire de produits dont seul l'emballage ne convient plus car véhiculant un message obsolète. Pour éviter toute ambiguïté avec le consommateur, les produits en questions ne pourront être commercialisés qu'à la suite d'un accord entre le vendeur et l'ANPC et uniquement avec une étiquette faisant état de cet accord. (Source : [Agerpres](#))

Septembre 2019 – Projet de loi concernant les étiquettes de produits

La chambre des députés adopte un projet de loi stipulant que l'étiquette d'un produit doit comporter le numéro de certificat du fabricant ainsi que la série du produit. En outre, le projet stipule l'obligation de conserver sur le lieu de vente les documents attestant de la qualité du producteur agricole. En cas de contrôle, l'administrateur du marché porte la responsabilité de montrer ces documents. Cette loi cible plus particulièrement les petits producteurs (Source : [Agerpres](#))

Septembre 2019 – Les brasseurs roumains s'engagent sur l'étiquetage des bières

L'association des brasseries roumaines (ABR), ainsi que 24 autres associations ont inscrit leur nom dans le mémorandum européen sur l'étiquetage des bouteilles de bières. Le mémorandum engage les brasseurs à détailler les ingrédients ainsi que la valeur énergétique de la bouteille sur toutes leurs bières et ce d'ici 2022. (Source : [Agerpres](#))

Septembre 2019 – Inspection de marchés, hypermarchés et entrepôts dans le département de Bucarest

Au cours d'une campagne d'inspection dans le département de Bucarest, l'équivalent de 30 000€ de marchandise et 210 avertissements ont été infligés à des entrepôts, hypermarchés et marchés agroalimentaires. Dans le cadre du programme national de surveillance des résidus de pesticides dans les légumes, fruits et céréales, l'Autorité Nationale des Phytosanitaires a prélevé 2 116 nouveaux échantillons dont 40 sont sortis positifs (taux de pesticide supérieur à la norme). Au vu du faible taux, le MADR en a déduit que les résultats des analyses de laboratoire confirment que les légumes et les fruits issus de la production nationale répondent aux normes de qualité et ne posent pas de risque pour les consommateurs. (Source : [Agerpres](#))

Septembre 2019 – L'ANPC met en garde les consommateurs contre les fruits et légumes importés

Le directeur de l'Agence de Protection des Consommateurs (ANPC), Horia Constantinescu, a prévenu les consommateurs, dans le cadre d'une interview, des dangers liés à la consommation de fruits et légumes importés dont les traces d'antifongiques « provoquent le cancer ». Celui-ci a ensuite déclaré qu'il souhaitait des actes normatifs obligeant les commerçants à afficher les traitements subis par les produits. (Source : [Digi24](#))

**Septembre 2019 – Les Pufuleții, une spécialité roumaine déconseillée pour des raisons de santé**

Une étude réalisée par l'Agence Nationale de Protection des Consommateurs (ANPC) a mis en évidence la composition des « Pufuleții », spécialités roumaines particulièrement populaires chez les enfants, tout en mettant en garde des risques pour la santé qu'engendrerait une consommation trop importante de ce produit. L'étude révèle ainsi que non seulement les Pufuleții sont très riches en acides gras saturés et en sel, mais aussi qu'ils contiennent la somme de 15 additifs alimentaires dont certains sont formellement déconseillés : E100, E296, E627 ou encore l'arôme de fumée. L'ANPC conclut son rapport en déconseillant la consommation de Pufuleții par les enfants. (Source : [Digi24](#))

Septembre 2019 – Lancement d'un comparateur de prix pour produits agroalimentaires

Le président du Conseil de la Concurrence (CC), Bogdan Chiritoiu, a annoncé à l'occasion d'une conférence de presse, le lancement d'un comparateur de prix de produits alimentaires dès mi-novembre. Le projet avait été lancé dès la fin décembre 2018 lorsque le CC a signé un contrat avec le roumain Maguay de 300 000€ pour la création d'un comparateur de prix pour produits agroalimentaires. (Source : [Agerpres](#))

Septembre 2019 - Etude de l'Autorité nationale pour la protection des consommateurs sur les doubles standards

L'Autorité nationale pour la protection des consommateurs (ANPC) a annoncé hier les résultats de l'analyse de 79 des 128 produits comportant des différences notables trouvés lors de l'étude réalisée par la Commission européenne, constatant, pour 18 d'entre eux, soit 22,78% des produits vérifiés, des différences entre le produit vendu à l'Ouest de l'Europe et celui disponible sur le marché roumain. « Pour ces 128 produits, des produits identiques du même producteur ont été trouvés en Roumanie, mais pour certains d'eux on constate des quantités différentes, des différences de composition, l'absence de certains ingrédients ou la présence d'autres ingrédients », a précisé Paul Anghel, chef de la Direction générale de contrôle et de surveillance du marché à l'ANPC. Parmi les produits analysés présentant des différences figurent notamment des produits de la gamme Fanta, Milka, Kinder et Danone.

Plusieurs discussions ont eu lieu à la Commission Economique de Bucarest concernant le projet de loi initié par le PSD visant à sanctionner le double standard. Le projet prévoit la sanction de ceux qui vendent des produits ou services "contrefaits soumis au double standard" avec une amende maximale de 4% du chiffre d'affaires. En cas de déviation répétée, le commerçant perdrait pendant 6 mois son autorisation d'exercer.

(Source : [News.ro](#), [Agerpres](#), [Euractiv](#), Service de Presse de l'Ambassade de France en Roumanie, [Agerpres](#))

3. Actualités filières et investissements

Juillet 2019 – L'exportation des 70 000 têtes ovines a eu lieu malgré la demande d'annulation du commissaire européen chargé de la santé et de la sécurité alimentaire

Le commissaire européen chargé de la santé et de la sécurité alimentaire, Vytenis Andriukaitis, a demandé, par l'intermédiaire d'une lettre officielle, au Ministre de l'Agriculture roumain, Petre Daea, d'interrompre l'exportation de 70 000 têtes ovines à destination du Golfe Persique (Koweït, Qatar, Emirats Arabes Unis). Cette demande fait suite aux multiples scandales touchant l'exportateur koweïtien KLTT suites aux enquêtes du média Animals Australia révélant les conditions de transport des ovins au sein de leur flotte. Mr. Andriukaitis a indiqué au Ministre de l'agriculture qu'une exportation dans de telles conditions (il était prévu que les températures atteignent plus de 45°C en mer) serait une infraction à l'article 3 de la réglementation européenne 1/2005. Mr. Daea a répondu négativement à cette demande



expliquant que les contrats ont engagés les agriculteurs à respecter certaines normes contraignantes ce qui pénaliserait les éleveurs en cas d'annulation de l'exportation. Il a ajouté que l'Autorité Nationale Vétérinaire Sanitaire et de Sécurité Alimentaire (ANSVSA) était présente sur Constanta afin de réaliser un état des lieux de la situation. Le bateau Al Shuwaikh comportant une partie des têtes du contrat est finalement parti de Constanta le 14 Juillet contre l'avis du commissaire. Suite au départ du bateau, la députée européenne Anja Hazekamp a appelé la Commission européenne à lancer une procédure d'infraction à l'encontre de la Roumanie, l'ouverture de la procédure ayant été approuvée par Mr. Andriukaitis. Petre Daea a annoncé fin août l'arrivée du cargo contenant les 70 000 têtes aux Emirats Arabes Unis, leur destination d'arrivée, avec un taux de mortalité de 0,05% lorsque le taux maximal autorisé est de 1,5%. En septembre, Petre Daea a annoncé la signature d'un contrat d'exportation par avion de 200 000 moutons par an à destination du Qatar, justifié par des raisons économiques. (Sources : ACTmedia, [Agerpres](#), [European Interest](#))

Juillet 2019 – Le département de Vrancea voit une partie de ses récoltes détruites par les conditions extrêmes

Les agriculteurs du comté de Vrancea ont vu près de 3000ha de cultures être affectés successivement par la sécheresse, des gelées tardives, des vents violents et des grêles. Malgré les systèmes de protection anti grêle, 700ha ont été détruits dans le département. Les représentants du département ont déclaré que les agriculteurs dont les cultures étaient assurées seraient indemnisés. Aucune décision n'a pour l'instant été prise concernant les agriculteurs non assurés. (Source : [Revista fermierului](#))

Juillet 2019 – Les caves / Cramele Recas devient le plus gros producteur de vin de Roumanie

Le producteur de vin Cramele Recas dont l'activité remonte à 1991, avec une cave dans le Banat, a atteint la première place sur le marché roumain avec un chiffre d'affaire de plus de 38 M € et plus de 22 millions de bouteilles vendues en 2018. Les parcelles utilisées par la société pour la production sont finement étudiées par une série de géologues, topographes et autres spécialistes afin de n'utiliser que les meilleures terres. D'après Mr. Iova, copropriétaire il faut plus de 10 ans d'investissements avant que les terres achetées ne rapportent de l'argent à la société. Plus de 1 150 hectares sont exploités par Cramele Recas qui produit des vins issus de 25 variétés différentes. (Source : ACTmedia)

Juillet 2019 – Hausse des importations agricoles au premier quartile de 2019

Les importations de différents produits agricoles de base ont augmentées au premier quartile de l'année 2019 comparé au premier quartile de 2018. Le maïs voit une augmentation des importations de 17% malgré des récoltes record, le blé de 89,9% et la pomme de terre de 132%. D'autres produits ont subi une hausse des importations, à moindre échelle, tels que la viande de porc, le chocolat le fromage et les porcs vivants. (Source : ACTmedia)

Juillet 2019 – Les commandes de nourriture en ligne de plus en plus populaires

L'utilisation d'applications permettant de commander à manger en ligne est en très forte hausse avec un doublement des commandes au mois de juin comparé au mois de janvier 2019. Bucarest suivi par Cluj Napoca puis Timisoara sont les villes dont les habitants ont le plus fait appel à ce type de service. Foodpanda, l'un des principaux fournisseurs de ce type de service, a servi une majorité de plats dits « internationaux » au cours du premier semestre de l'année 2019, ce qui en dit long sur le changement des habitudes de consommation de la population roumaine. (Source : ACTmedia)

Juillet 2019 – Augmentation de la valeur de la production agricole en 2018

La valeur de la production agricole a augmenté de 7,2% en 2018 par rapport à 2017, atteignant ainsi 18,3M €. Au sein de la production agricole, la production végétale ainsi que les services agricoles ont vu leur valeur augmenter (+11,5% et +16,9% respectivement) alors que la valeur de la production animale a diminué (-2,6%). En ce qui concerne la production végétale il y a une augmentation de la valeur de la production céréalière (+2,3%), une augmentation de la valeur des cultures de fruits et raisins (+1,8%) et une diminution de la valeur de la production oléagineuse (-1,9%). (Sources : [Agerpres](#))

**Juillet 2019 – Création de 280 coopératives en 2018**

L'année 2018 a vu un record du nombre de coopératives créées avec 280 créations. Ceci porte le nombre total de coopératives à 1400 selon les informations du Ministère de l'agriculture (MADR) alors que les 10 plus grandes réalisent un chiffre d'affaire cumulé de 177M €. (Sources : [Ziarul Financiar](#))

Juillet 2019 – Conférence de presse relative à la création de la maison « Unirea »

Adrian Izvoranu, directeur de la Maison roumaine du commerce agroalimentaire « Unirea », a expliqué au cours d'une conférence de presse que sur les 120 000 tonnes de poisson consommées chaque année en Roumanie, 80% étaient issues de l'importation alors que le secteur roumain de la pêche possède un gros potentiel. L'épisode des poissons contaminés a été rappelé pour insister sur le fait qu'investir dans la pêche en Roumanie était urgent. Cette conférence a lieu alors qu'est négocié au sein du Ministère de l'agriculture (MADR) la possibilité de reverser 20M € dans la filière halieutique. Cette décision est fortement critiquée par la commission européenne qui considère cette introduction de capital comme une aide étatique alors que des menaces de mesures d'infractions planent sur la Roumanie. (Source : [Agerpres](#))

Juillet 2019 – Augmentations des exportations de céréales roumaines

D'après les résultats de l'Institut National Statistique (INS), les exportations de céréales roumaines ont augmentées au premier trimestre 2019 (+15,8%) dont 34,4% à destination de pays de l'UE. A l'inverse, 94,1% des 116,6M € d'importations de céréales provenaient de l'UE et plus particulièrement de la Bulgarie, de la Hongrie et de la France. En ce qui concerne l'exportation de fruits, celle-ci a baissé de 18,1% au cours de la même période en parallèle avec la diminution des importations (-12,8%) résultants en un solde de -210M €. (Source : ACTmedia)

Aout 2019 – Un nouveau produit commercialisé par Romsilva

La Direction nationale des forêts Romsilva, a lancé, par l'intermédiaire du Département des forêts de Bistrița Năsăud, un nouveau produit : le chariot de restauration rapide. Cette nouveauté dont le prix est d'environ 6 300€ fait partie d'une volonté de Romsilva de gagner des parts de marché avec des produits innovants et d'à terme, s'étendre à l'étranger. Romsilva gère 3,14 millions d'hectares de forêts appartenant à l'État et fournit des services forestiers à des particuliers sur plus d'un million d'hectares. Son atelier de transformation a été lancé en 2004 et vend aujourd'hui une majorité de poussettes et traîneaux. (Source : [Agerpres](#))

Aout 2019 – Augmentation de la surface forestière

La surface forestière en Roumanie a atteint 6,583M d'hectares à la fin 2018, soit une augmentation de 0,3% comparé à 2017. La forêt se décompose en un peu plus de 1,9M d'hectares de résineux et 4,5M d'hectares de feuillus, alors que 75,3% de ces surfaces appartiennent à l'état et sont gérés par RomSilva et 35,7% sont en propriété privé gérés, à 95%, par des firmes privées. La Roumanie est face à un recul des surfaces forestières publiques due au processus de rétrocession des surfaces étatiques. Les forêts sont très inégalement réparties en Roumanie, celles-ci étant concentrées dans le Centre et Nord-Est du pays.

Pour ce qui est de l'exploitation du bois, la Roumanie a coupé 19,5M de mètres cubes de bois en 2018, soit 1,15M de mètres cubes de plus qu'en 2017, dont 65,3% provenait de forêts publiques et 30% de forêts privés. Afin de contrecarrer l'augmentation des volumes de bois coupé, dont la principale utilisation est le chauffage, le conseil de la concurrence appel à étendre le réseau de distribution de gaz. Les études montrent en effet une moindre efficacité énergétique et économique de l'utilisation du bois de chauffage en comparaison avec l'utilisation de gaz ou encore d'électricité à des fins de chauffage, et ce alors que 45% des foyers roumains utilisent toujours le bois de chauffe comme principale source de chauffage (85% en milieu rural). Le prix de la stère a presque doublé (Source : ACTmedia)

Aout 2019 – Organisation d'un forum Roumano-Thaï

Suite à une réunion entre H.E. Sarayoot Kalayanamit, Ambassadeur de Thaïlande et Sorin Dimitriu, président de la Chambre du Commerce et des Industries de Bucarest (CCIB), il a été décidé de l'organisation d'un Business Forum Roumano-Thaïlandais en collaboration avec la CCIB, les



compagnies roumaines BIS-NIS SRL et l'association thaï des exportateurs de produits manufacturés (TEMA). Seront par ailleurs présentes 15 entreprises thaïlandaises des domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, du textile et des cosmétiques. Ce forum a pour objectif de stimuler les échanges bilatéraux et relations entre les deux pays qui ne « reflètent pas le potentiel des deux économies » à l'heure actuelle. L'année 2018 a vu un record dans les échanges bilatéraux entre les deux pays, avec 271M € de biens échangés. Le forum qui se tiendra le 17 septembre se poursuivra par le festival des fruits thaïs de Bucarest. (Source : ACTmedia)

Aout 2019 – La Roumanie à la 9^{ème} place des producteurs de bière de l'UE

Grâce à une production de 1,8Mds de litres, la Roumanie se situe à la 9^{ème} position dans le classement des pays producteurs de bière de l'UE. La Roumanie se trouve derrière la France (1,98Mds de litres) et la République Czech (1,95Mds de litres). (Source : ACTmedia)

Aout 2019 – Doublement du chiffre d'affaire de la filiale roumaine du négociant chinois COFCO International

D'après les données du Ministère des Finances, la filiale roumaine du négociant céréalier chinois COFCO International a doublé son chiffre d'affaire entre 2017 et 2018 pour atteindre 839M €. Malgré la croissance de concurrents directs tels que Ameropa Grains, ADM Romania Trading ou encore Cargill Agricultura, celle-ci n'aura pas été suffisante pour rester devant le chinois COFCO International qui passe de 3^{ème} négociant en termes de turnover à celui de 1^{er}. (Source : ACTmedia)

Aout 2019 – Acquisition de 15 silos par le fonds II de coopération pour l'investissement en Chine, en Europe centrale et en Europe orientale

Le fonds II de coopération pour l'investissement en Chine, en Europe centrale et en Europe orientale a fait l'acquisition de 15 silos qui sont maintenant utilisés par la firme Bristols Logistics (BL). Le fonds a finalisé l'achat des 15 silos du fournisseur de produits agricoles roumain Brise en Juillet de cette année. (Source : ACTmedia)

Aout 2019 – Lancement de la campagne de financement de la mesure 4.2a pour le secteur des fruits

Lancement de la période de financement de la mesure 4.2a « Investissements dans la transformation/commercialisation des produits du secteur des fruits. La soumission des projets dans le cadre de la mesure pourra se faire entre le 19 aout et le 31 janvier et celle-ci disposera d'une enveloppe de 26,8M €. (Source : Profitul Agricol)

Aout 2019 – Ouverture potentielle du marché saoudien pour les exportations de blé

L'Autorité générale d'approvisionnement (SAGO) d'Arabie saoudite, l'entité responsable des achats stratégiques de blé pour le compte de l'État arabe, a annoncé jeudi qu'elle assouplirait ses critères en matière de blé importé, pavant ainsi la voie à des importations de pays de la mer Noire. Bien que cela risque de causer d'importantes difficultés aux exportateurs de l'UE, cela pourrait avantager la Roumanie la Bulgarie et l'Ukraine en plus du géant Russe. (Source : [Agrointel](#))

Aout 2019 – Augmentation de l'exportation de maïs et blé entre janvier et avril 2019

La Roumanie a exporté, au cours des quatre premiers mois de cette année, 1,78 million de tonnes de maïs et 1,52 million de tonnes de blé et de méteil (mélange blé seigle) soit une augmentation en termes de valeur de 21,7% et 16,6% respectivement comparé à 2018. Toujours en valeur, les exportations de maïs ont représentés 1,7% des exportations totales et celles de blé et méteil 1,35% des exportations totales de la Roumanie. En outre, au cours du premier mois de l'année de commercialisation des céréales 2019-2020 (1.07.2019-4.08.2019), la Roumanie a exporté hors des frontières de l'UE environ 430 000 tonnes de blé commun, la plus grande quantité parmi les États membres devant la Bulgarie (124 200 tonnes). Cette quantité représente environ 46 % des quelque 929 000 tonnes de blé livrées par l'ensemble de l'Union européenne. Cette donnée est cependant à relativiser puisque les chiffres ci-dessus ne s'intéressent qu'au premier mois de commercialisation alors que sur toute la saison 2018-2019, l'Europe a exporté 20,3 millions de tonnes de blé dont 17 % en provenance de Roumanie (derrière la France 47%). Malgré tout, il est intéressant de noter qu'en 2018, la Roumanie n'avait exporté, sur les cinq



premières semaines de commercialisation, que 4 800 tonnes à destination de pays extra-communautaires, la majorité des exportations étant allée vers les pays de l'UE. (Source : [Economica.net](#), [Agerpres](#))

Aout 2019 – Aide spécifique pour les agriculteurs hébergeant une espèce d'oie protégée

L'Agence des Paiements (APIA) a mis en place une aide spécifique de 250€/ha, à laquelle s'ajoute l'aide de base de 100€/ha, pour les agriculteurs s'étant installés dans les zones d'alimentation du Bernache à cou roux. En contrepartie les agriculteurs concernés doivent laisser une surface de maïs d'au moins 5% qu'ils ne moissonnent pas et, l'année où ils ne produisent pas de maïs, doivent fournir au moins 100 kilogrammes de maïs par hectare pour que les oies puissent se nourrir. Ces agriculteurs ont obligation de cultiver du maïs deux années sur cinq au minimum. Le Bernache à cou roux est une espèce d'oie protégée par la convention pour la conservation de la faune et des habitats européens qui migre de Sibérie vers le Sud de l'Europe de l'Est où elle passe l'hiver. Le Bernache à cou roux peut rester en Roumanie d'octobre à mars. (Source : [Agerpres](#))

Aout 2019 – Les spécialistes inquiets de la situation de l'agriculture roumaine

Les experts roumains semblent de plus en plus inquiets face à l'impact des techniques culturales actuelles et l'impact du changement climatique sur l'agriculture roumaine. D'après certains spécialistes, l'érosion et la dégradation des sols aurait atteint des niveaux sans précédents dans certaines zones de Roumanie telles que Drobocea. Face à cette menace et dans le cadre du Plan de Développement Rural 2014-2020 (PNDR 2014-2020) la Roumanie a mis en place une mesure d'aide incitant à la réduction du labour, la mise en place de rotations adaptées et la culture de plantes résistantes à la sécheresse. Cependant cette mesure n'a pas trouvé écho alors qu'aucun agriculteur éligible n'a encore demandé à bénéficier de l'aide. En ce qui concerne le dérèglement climatique et la recrudescence de pathogènes des plantes résistants, certains spécialistes tels que Valeriu Tabără, président de l'Académie des sciences de l'agriculture et de la foresterie (ASAS), estiment que la solution se trouve dans le génie génétique et critiquent ainsi la position dite « conservatrice » de l'UE vis-à-vis de la manipulation génétique. (Source : [Hotnews](#))

Aout 2019 – Manifestation à l'encontre d'élevages porcins

Une manifestation a éclaté dans la ville d'Orastie, dans l'Ouest du pays, contre les élevages porcins industriels de la zone. Le maire a annoncé son soutien aux élevages alors que les manifestants sont mécontents des odeurs provenant du lisier répandu par les entreprises. (Source : Profitul Agricol)

Aout 2019 – Rachat d'une entreprise d'engrais appartenant au groupe Agrium par le Turque Toros Tarim

Le groupe Turque Toros Tarim spécialisé en productions d'engrais a choisi, au cours de l'été, d'acheter l'entreprise d'engrais Agrium-Agroport Romania. La société Agroport basée à Galatii et créée en 1966 est passée sous pavillon Canadien en 2011 avec son rachat par le géant Canadien Agrium spécialisé en distribution d'intrants. Le montant de la transaction liée au rachat d'Agroport, qui s'accompagnera d'un changement de nom en Toros Agroport Romania SA, par Toros Tarim n'a pas été dévoilé. Le président du board administratif de Toros Tarim, groupe de 1 140 employés, Hakan Goral, a annoncé vouloir que la Roumanie devienne le deuxième marché de distribution du groupe. (Source : ACTmedia)

Septembre 2019 – 2,2M€ investis dans MerryBerry, exploitation de 100ha spécialisée en myrtilles bios

La Banque OTP Romania investit 2,2M € dans la construction d'un hangar de refroidissement pour la ferme en agriculture biologique MerryBerry, spécialisée en production de myrtilles. MerryBerry s'est installée en 2016 en plantant des myrtilliers sur 100ha, faisant de cette ferme une des plus grosses exploitations de myrtilles bios d'Europe. Le hangar de refroidissement servira à entreposer les fruits avant export vers les pays d'Europe occidentale. (Source : [Business Review](#))

Septembre 2019 – Tenue du festival des vendanges à Bucarest

Le festival fêtant les vendanges de l'année « Harvest Wine Festival » s'est déroulé à Bucarest fin septembre en mettant l'accent sur les vins rouges de 2018 ainsi que les vins blancs, dont les vendanges



sont plus précoces, de 2019. L'évènement est un lancement officiel de la commercialisation des vins de 2019 et permet donc aux amateurs de vin de venir déguster les premières bouteilles de l'année. (Source : [Business review](#))

Septembre 2019 – Les boissons alcoolisées 26,4% moins chères que la moyenne de l'UE

D'après les données d'Eurostat, le prix de boissons alcoolisées en Roumanie sont inférieurs de 26,4% comparé à la moyenne de l'Union Européenne soit les prix moyens les plus bas de toute l'UE. (Source : [Agerpres](#))

Septembre 2019 – Lancement de la première plateforme digitale de trading agricole en Roumanie

En mi-septembre, la Roumanie est devenue le premier pays d'Europe de l'Est à utiliser une plateforme digitale de trading et de gestion des transports de biens agricoles avec le lancement du danois Commoditrader. La plateforme offre aux clients la possibilité de comparer les prix et autres conditions contractuelles sur les marchés agricoles, en Roumanie et à l'étranger, renforçant ainsi le pouvoir de négociation des agriculteurs et facilitant l'accès des commerçants au marché, ont déclaré les représentants de Commoditrader. D'après ces mêmes représentants, la Roumanie a été choisie pour son marché en pleine expansion ainsi que sa forte dominante céréalière en termes d'agriculture. (Source : ACTmedia)

Septembre 2018 – Uber Eats disponible à Timisoara

La filiale spécialisée en livraison agroalimentaire du géant américain Uber, Uber Eats, a élargie son offre, mi-septembre, pour atteindre Timisoara. D'après Ioana Ilie-Dobre, responsable Roumanie, 60 restaurants sont déjà disponibles alors que le temps d'attente moyen est de 35 minutes. (Source : [Business review](#))

Septembre 2019 – Diminution du cheptel bovin

D'après les données publiées par l'Institut National Statistique (INS), le cheptel bovin a diminué de 2% entre juin 2018 et juin 2019 soit 39 446 têtes de moins. Pour ce qui est de la répartition du cheptel, 61% se trouve dans les régions du Nord et du Centre. (Source : Agerpres)

Septembre 2019 – Rachat de Sange de Taur par Zarea

Le producteur de vins pétillants basé à Bucarest, Zarea, a racheté courant septembre la marque « Sange de Taur », connue comme étant l'un des meilleurs vins de Roumanie, a annoncé Emil Popescu, président de Zarea. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. (Source : ACTmedia)

Septembre 2019 – Hausse des exportations et importations de céréales en 2019

D'après les données de l'Institut National Statistique (INS), les exportations de céréales ont été, en termes de valeur, 17,5% plus importantes au premier semestre de 2019 comparé au premier semestre de 2018. Réciproquement, les importations de céréales ont elles aussi augmentée pour atteindre 195,9M €, soit 22,9% de plus qu'en 2018. Néanmoins le solde céréalière pour le premier semestre 2019 reste positif : + 834,8M €. 31,4% des céréales exportées étaient à destination de l'UE alors que 94.3% des importations en provenait. (Source : ACTmedia)

Septembre 2019 – Première coopérative à utiliser le label « produit de montagne »

Le Ministère de l'agriculture a donné pour la première l'autorisation à une coopérative d'utiliser le label « produit de montagne ». La coopérative spécialisée en transformation de lait cru de bovins en fromage se situe dans le département de Bistrița-Năsăud dans le Nord du pays. Elle pourra dorénavant commercialiser 6 fromages différents sous le label « produit de montagne ». (Source : ACTmedia)

Septembre 2019 – Profit en hausse pour Agricover Credit

Agricover Credit IFN, filiale spécialisée en crédits de la société Agricover Holding, une holding dans le secteur agricole, a générée sur le premier semestre de 2019 un profit de 5M €, soit une augmentation de +31% comparé au premier semestre de 2018. D'après Robert Rekkers, directeur général d'Agricover Credit, ces résultats vont de pairs avec la politique d'augmentation de la valeur des prêts ainsi que l'augmentation du nombre de clients visés. (Source : ACTmedia)



Septembre 2019 – Holde Agri Invest clos son premier tour de financement avec 5M €

L'exploitation agricole de 2 800 hectares Holde Agri Invest a clôturé son premier tour de financement avec 5M € provenant de différents investisseurs et fonds d'investissements et dont l'utilisation sera tournée vers l'achat de terres supplémentaire et d'équipement. Holde Agri Invest, créé en 2016, est un ensemble d'exploitations regroupées au sein d'une holding : Holde Agri Invest SA et gérées par une entreprise spécialisée : Holde Agri Management SRL qui répond au conseil d'administration composé des fondateurs du projet. Le travail quotidien est lui assuré par l'équipe de direction, composée de professionnels locaux et internationaux, organisée en un centre de services qui est partagés pour toutes les fermes gérées. Holde Agri Invest cherche à atteindre les 8 000ha à l'horizon 2020 moyennant un investissement de 10M € dont la moitié à déjà été trouvé. Le principal investisseur et donc actionnaire du groupe est la société Vertical Severn Group qui détient légèrement plus de 25% de l'entreprise. (Source : ACTmedia)

Septembre 2019 – Carrefour propose des produits locaux

A l'occasion d'une interview, Mr. Jean Richard de la Tour, PDG de Carrefour Roumanie, deuxième plus grand distributeur du pays en termes de chiffre d'affaire, a annoncé que suivant la saison, 90% des légumes présents sur l'étalage pouvaient provenir de producteurs locaux. Il en a par ailleurs profité pour insister sur l'immense potentiel de l'agriculture roumaine et son importance pour le groupe Carrefour (Source : [Ziarul Financiar](#))

Septembre 2019 – Le Fish Exchange de Tulcea bientôt opérationnel

Le Fish Exchange de Tulcea, centre de transformation/vente de poisson inauguré en printemps 2019 et filiale halieutique de la Maison du Commerce Unirea, devrait être opérationnel courant du mois d'octobre suite à l'investissement dans des installations de congélation. Le Fish Exchange aura pour mission d'assurer l'aval de la filière halieutique, de l'approvisionnement à la transformation jusqu'à la vente le tout à partir d'une plateforme en ligne où le poisson sera mis aux enchères. Il vise à contrôler et réguler un secteur qui n'est pas exploité à son plus haut potentiel tel que l'explique Adrian Izvoranu, directeur de la maison du commerce Unirea « Le Fish Exchange est très important car, à l'heure actuelle, la consommation de poisson provenant du marché intérieur est assurée à hauteur de 80% par des importations. C'est absurde. Nous ne parlons pas seulement de l'immense potentiel que représente le Delta, non seulement quantitativement, mais surtout qualitativement. ». Le projet du Tulcea Fish Exchange a en réalité été annoncé par les autorités il y a près de dix ans, mais n'a pu être inauguré par les responsables du gouvernement de Bucarest qu'en avril dernier lorsque les fonds européens ont été versés. La maison du commerce Unirea est une société nationale chargé de développer l'aval des filières et qui a fait grand bruit au cours de l'été suite à un financement du Ministère de l'agriculture jugée contre les lois de la concurrence de l'UE. (Source : [Agerpres](#))

Septembre 2019 – Constanta, le plus grand port céréalier de la mer Noire

Au cours des 8 premiers mois de l'année, le port de Constanta a vu transiter 13,14M de tonnes de céréales, soit 22% de plus que lors des 8 premiers mois de 2018. Le port de Constanta devient donc, et ce pour la quatrième année consécutive, le plus grand port céréalier de la mer Noire. Le chiffre est d'autant plus impressionnant qu'en 2008, seules 4M de tonnes avaient transité par le port, soit une augmentation de 228% en 11ans. A l'occasion de la 13^{ème} édition des Jours du Port de Constanta à Belgrade, Daniela Serban, Directrice générale de la compagnie nationale Maritime Ports Administration Constanta (CNAPM) a annoncé que près de 5M de tonnes des produits destinés à l'export, dont une majorité de céréales, avait transité par le port de Constanta lors du premier semestre de 2019. (Source : [Agerpres](#), ACTmedia)

Septembre 2019 – L'agriculture roumaine propice au développement des hautes technologies

A l'occasion d'une interview, Adrian Negrescu, directeur général de la société Frames Consulting, spécialisée en conseil, en stratégie et en développement pour l'environnement des entreprises, a loué le potentiel de l'agriculture roumaine en ce qui concerne le développement des hautes technologies. En citant l'implantation d'entreprises telles qu'AgriSo (spécialisée en surveillance satellite des déplacements d'équipements agricoles) il a insisté sur l'ouverture des agriculteurs roumains vis-à-vis des nouvelles technologies. (Source : ACTmedia)



Septembre 2019 – Diminution de la production de miel

D'après Ioan Fetea, président de l'Association des Apiculteurs Roumains, la production de miel cette année ne devrait pas excéder 17 000 tonnes, soit 15% de moins qu'en 2018. Il impute la faible production aux conditions climatiques qui ont grandement affecté les cultures de colza, d'acacia et de tournesol. Malgré de faibles productions, les prix ne devraient pas augmenter, la faute à l'importation de miel à bas coût. (Source : ACTmedia)

Calendrier des événements agricoles et agroalimentaires en Roumanie

Septembre

26 : Iasi Journée du maïs « ziua porumbului » organisé par les associations ACCPT et APPR

26 – 29 : Braila 23^{ème} édition du Salon National de l'Agriculture, organisé par la Chambre de Commerce d'Industrie et de l'Agriculture.

27 : Bucarest Colloque international consacré à la croissance animale, organisé par IBNA.

Octobre

11 – 13 : Craiova Exposition Agro Oltenia, foire agricole.

30 – 3 Nov : Bucarest Indagra, la plus grande exposition agricole du pays se tient à Romexpo. Un **pavillon français** est organisé par Business France (plus d'info auprès de roxana.puscasu@businessfrance.fr)

Copyright
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du
Service Économique de Bucarest

Responsable de la publication : Michel CYWINSKI
Service Économique de Bucarest
Adresse : 13-15, rue biserică Amzei

Clause de non-responsabilité
Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations
exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs
qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu
responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information
contenue dans cette publication.

Rédigé par : Lewis Ward et Marie-Luce GHIB

Version octobre 2019